
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 22 février 2018
17 h**

**Séance tenue le jeudi 22 février 2018
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. John Belvedere, Mme Karine Boivin-Roy, M. Alex Bottausci, Mme Julie Brisebois, M. Georges Bourelle, M. Mitchell Brownstein, M. François William Croteau, M. Robert Coutu, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, M. Mickey Max Guttman, Mme Paola Hawa, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Christina M. Smith, M. William Steinberg et Mme Maja Vodanovic

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Manon Barbe

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Valérie Plante, M. Benoit Dorais et Mme Maria Tutino

AUTRES PRÉSENCES :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

Le vice-président d'assemblée, M. Robert Coutu, déclare l'assemblée ouverte et cède la parole à M. François William Croteau.

M. Croteau désire informer les membres du conseil de sa visite à l'école Père-Marquette pour la veillée tenue à la suite du décès, lundi le 19 février, du jeune Blessing Moukoko. M. Croteau offre ses condoléances, au nom des membres du conseil d'agglomération, à la famille et aux amis du jeune homme et lui rend hommage en lui dédiant le moment de recueillement.

1 - Période de questions du public

Le vice-président d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

N'ayant aucune intervention de la part des citoyens, le vice-président d'assemblée déclare la période de questions du public close.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le vice-président d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Christina Smith	M. Philippe Tomlinson	Impact de la fermeture de la voie Camillien-Houde pour la Ville de Westmount / Consultation demandée
M. Philippe Roy	Mme Nathalie Goulet	Harmonisation de la réglementation de la Ville de Montréal avec les villes liées concernant la légalisation prochaine du cannabis

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le vice-président d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 11.

CG18 0096**Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 février 2018, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG18 0097**Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 janvier 2018**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 janvier 2018 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 15 février 2018 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CG18 0098

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 janvier 2018

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 janvier 2018 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 15 février 2018 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.03

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le vice-président d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 1^{er} au 31 janvier 2018.
 - 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1^{er} au 31 janvier 2018.
 - 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1^{er} au 31 janvier 2018.
-

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le vice-président d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

Le vice-président d'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

CG18 0099

Dépôt du rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Les activités des commissions permanentes : Bilan 2017 »

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Les activités des commissions permanentes - Bilan 2017 », et le conseil en prend acte.

06.01

7 - Dépôt

Le vice-président d'assemblée appelle le point « Dépôt »

07.01

Dépôt de la résolution 18 0125 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Dollard-des-Ormeaux le 16 janvier 2018 intitulée « Demande à la Ville de Montréal de réviser son budget 2018 inflationniste »

07.02

Dépôt de la résolution 180102 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Côte-Saint-Luc le 15 janvier 2018 intitulée « Adoption d'une résolution visant à rejeter le budget d'agglomération 2018 tel que proposé »

07.03

Dépôt de la résolution CM18 0145 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Dorval le 22 janvier 2018 intitulée « Résolution visant à rejeter le budget d'agglomération 2018 tel qu'adopté le 10 janvier »

07.04

Dépôt de la résolution 2018-01-18 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Westmount le 15 janvier 2018 intitulée « Résolution visant à rejeter le budget d'agglomération 2018 tel que proposé »

CG18 0100

Dépôt du bilan sur le Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels en date du 31 décembre 2017

Le porte-parole d'assemblée dépose le bilan sur le Fonds de contribution à la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* en date du 31 décembre 2017, et le conseil en prend acte.

07.05 1180498001

11 - Dépôt de pétitions

Le vice-président d'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0101

Accorder un contrat de gré à gré à Hydro-Québec pour la fourniture et l'installation d'une nouvelle ligne d'alimentation électrique de 25 kV pour la station de pompage Closse, pour une somme maximale de 382 344,38 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0146;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Hydro-Québec, pour la fourniture et l'installation d'une nouvelle ligne d'alimentation électrique de 25 kV pour la station de pompage Closse, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 382 344,38 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 10 novembre 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1177383003

CG18 0102

Approuver un projet d'acte de reconnaissance d'un droit de propriété superficielle, détenu par la Cité des Arts du cirque, portant sur l'immeuble sis au 2345, rue Jarry Est, délimité par les rues Jarry, Paul-Boutet, des Regrattiers, Michel-Jurdant et le boulevard Crémazie, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, constitué du lot 6 103 891 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0152;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver un projet d'acte de reconnaissance d'un droit de propriété superficielle détenu par la Cité des Arts du cirque, portant sur l'immeuble sis au 2345, rue Jarry Est, délimité par les rues Jarry, Paul-Boutet, des Regrattiers, Michel-Jurdant et le boulevard Crémazie, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, constitué du lot 6 103 891 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1174435010

CG18 0103

Accorder un soutien financier de 400 000 \$, soit 100 000 \$ par année pendant 4 ans, à BOMA-Québec, pour réaliser le projet Défi-Énergie en immobilier, dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de développement durable 2016-2020 / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0156;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 400 000 \$, soit 100 000 \$ par année pendant 4 ans, à Boma-Québec, pour réaliser le projet Défi-Énergie en immobilier, dans le cadre de l'équipe de mobilisation Montréal prospère et responsable du Plan de développement durable 2016-2020, conditionnellement au dépôt du montage financier du projet complété pour les années 2019, 2020 et 2021 seulement;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et Boma-Québec établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.03 1177030002

CG18 0104

Conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans avec IBM Canada Itée pour l'acquisition d'équipements de télécommunication (Accès et Périmètre) avec support, entretien et formation - Appel d'offres public 17-16251 (lot 1) (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0183;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, incluant une possibilité de renouvellement annuel pour deux années consécutives, pour l'acquisition d'équipements de télécommunication (Accès et Périmètre) avec support, entretien et formation (Lot 1);
- 2 - d'accorder à IBM Canada Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale estimée à 959 334,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16251 ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des Technologies de l'Information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1177242002

CG18 0105

Autoriser un transfert de 125 781,65 \$, taxes incluses, des dépenses incidentes aux dépenses contingentes, pour compléter les travaux correctifs à la caserne de pompiers n° 64 située au 3175, chemin Remembrance, dans l'arrondissement de Lachine et les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et travaux correctifs aux casernes de pompiers n° 38, n° 56 et n° 64, dans le cadre du contrat accordé à Construction D.L.T. (2014) inc. (CG17 0188), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 491 225,75 \$ à 1 617 007,40 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0189;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser le transfert d'une somme de 125 781,65 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des dépenses contingentes pour compléter les travaux correctifs à la caserne de pompiers n° 64, dans le cadre de la réalisation de travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source, et les travaux correctifs aux casernes de pompiers n° 38, n° 56 et n° 64, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction D.L.T. (2014) inc. (CG17 0188) ce surplus contractuel, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 491 225,75 \$ à 1 617 007,40 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1177541008

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0106

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc. pour des travaux de construction d'un collecteur sanitaire sous la rue Ottawa, entre les rues du Séminaire et Dalhousie - Griffintown Lot-3B, dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Dépense totale de 9 327 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 337702 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0188;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 9 327 000 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de construction d'un égout collecteur sous la rue Ottawa, entre les rues du Séminaire et Dalhousie (Griffintown Lot - 3B), dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue du redéveloppement du secteur Griffintown, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 727 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 337702;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1187669003

CG18 0107

Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc. pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 1 451 916,62 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP17079-170314-C (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0193;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc. pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 1 451 916,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17079-170314-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1187526002

CG18 0108

Accorder un contrat à Procova inc. pour les travaux d'architecture, d'électricité et de mécanique pour le réaménagement du laboratoire d'analyse à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 4 531 045,18 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP17055-130929-C (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0194;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un contrat à Procova inc. pour les travaux d'architecture, d'électricité et de mécanique pour le réaménagement du laboratoire d'analyse à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 4 531 045,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17055-130929-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1187526004

CG18 0109

Approuver des projets d'avenants modifiant les conventions de services professionnels pour plusieurs projets de mise à niveau de certaines infrastructures stratégiques intervenues entre la Ville de Montréal et 4 firmes d'architectes afin de modifier les modalités de paiement de chaque professionnel

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0201;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver les quatre projets d'addenda modifiant les conventions de services professionnels intervenues entre la Ville de Montréal et les firmes ci-après mentionnées, afin de préciser les modalités de paiement de leurs honoraires :

- WSP Canada inc. et Viau Bastien Gosselin architectes inc. (CG17 0448), pour la modernisation et la réfection des stations de pompage et des réservoirs;
- SNC-Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. (CG17 0367), pour la mise à niveau de la station de pompage et du réservoir McTavish;
- SNC-Lavalin inc. et Cobalt Architectes inc. (CG17 0313), pour la mise à niveau de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux;
- SNC-Lavalin inc. et Cobalt Architectes inc. (CG17 0081), pour la mise à niveau de l'usine de Pierrefonds.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1177858001

CG18 0110

Conclure une entente-cadre de gré à gré avec l'organisme à but non-lucratif Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) afin d'obtenir de l'expertise de pointe en recherche et développement informatique, pour une durée de douze mois, pour une somme maximale de 1 385 908,65 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0200;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 12 mois, pour la fourniture sur demande d'une expertise de pointe en recherche et développement informatique ;
- 2 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel l'organisme à but non-lucratif Centre de recherche informatique de Montréal inc. (CRIM) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 385 908,65 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1175343001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0111

Accorder un contrat de services professionnels en ingénierie et en architecture aux firmes Les Services EXP inc. et Réal Paul Architecte inc. pour la modernisation des usines de production d'eau potable de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 619 460,40 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16432 (3 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0205;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Les Services EXP inc. et Réal Paul Architecte inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis respectivement en ingénierie et en architecture pour la modernisation des usines de production d'eau potable de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 619 460,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16432 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1184474001

CG18 0112

Accorder un contrat à Hatch corporation pour la fourniture de services professionnels de surveillance et d'assistance technique en cours des travaux d'excavation et de soutènement des tunnels et puits d'accès du bassin de rétention Lavigne, pour une somme maximale de 638 111,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16500 (5 soum., 1 seul conforme) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0204;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Hatch Corporation, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la surveillance et l'assistance technique en cours des travaux d'excavation et de soutènement des tunnels et puits d'accès du bassin de rétention Lavigne, pour une somme maximale de 638 111,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16500 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer la convention de services professionnels et tout document y donnant suite, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1187526003

CG18 0113

Autoriser la recapitalisation du fonds PME MTL (FLI) visant 4 organismes du réseau PME MTL / Approuver les addendum aux conventions de prêt et cession de créances intervenues entre la Ville et les 4 organismes visés

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0208;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la recapitalisation du Fonds PME MTL (FLI) visant quatre organismes du réseau PME MTL;
- 2 - d'approuver les projets d'addenda aux conventions de prêt et cession de créances intervenues entre la Ville et les quatre organismes ci-après mentionnés :
 - PME MTL CENTRE-EST
 - PME MTL EST DE L'ÎLE
 - PME MTL GRAND SUD-OUEST
 - PME MTL OUEST DE L'ÎLE

Adopté à l'unanimité.

20.13 1187386001

CG18 0114

Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue aux États-Unis d'Amérique pour une période de 5 ans, soit du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023, des espaces à l'intérieur de la voûte de télécommunication du mont Royal et sur la tour de la Ville située sur le mont Royal, pour l'installation d'équipements de radiocommunication pour un loyer total de 138 186,66 \$, excluant les taxes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0211;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de bail, par lequel la Ville de Montréal loue aux États-Unis d'Amérique, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2018, des espaces situés à l'intérieur de la voûte de télécommunication du mont Royal, pour l'installation d'équipements de radiocommunication, moyennant un loyer total de 138 186,66 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1164565011

CG18 0115

Accorder un soutien financier de 1,3 M\$, dont 400 000 \$ pour les actions réalisées en 2017 et 900 000 \$ pour la réalisation du Plan d'action montréalais 2018, au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence / Autoriser un virement budgétaire de 400 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0214;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 1,3 M\$ au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, dont 400 000 \$ pour les actions réalisées en 2017 et 900 000 \$ provenant du budget régulier du Service de la diversité sociale et des sports pour la réalisation de son plan d'action annuel 2018;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 400 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports afin de compléter le 1,3 M\$;
- 3 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1167065005

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0116

Accorder un soutien financier maximal de 240 000 \$ à Plongeon Québec, pour la tenue d'une étape de la Série mondiale de plongeon de la Fédération internationale de natation pour les années 2018 à 2021 à Montréal / Autoriser un virement budgétaire en provenance des dépenses contingentes de 60 000 \$ vers le Service de la diversité sociale et des sports pour l'année 2018 / Autoriser un ajustement à la base budgétaire au montant de 180 000 \$, soit 60 000 \$ par année pour 2019, 2020 et 2021 / Approuver le projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0217;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 240 000 \$ à Plongeon Québec, pour la tenue d'une étape de la Série mondiale de plongeon de la Fédération internationale de natation pour les années 2018 à 2021 à Montréal;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire en provenance des dépenses contingentes de 60 000 \$ vers le Service de la diversité sociale et des sports pour l'année 2018;
- 3 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et Plongeon Québec établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire au montant de 180 000 \$, soit 60 000 \$ par année pour 2019, 2020 et 2021;
- 5 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1177315005

CG18 0117

Accorder un soutien financier total et maximal de 975 000 \$ à l'organisme Excellence sportive de l'île de Montréal en provenance du budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports afin de contribuer au développement du sport de haut niveau et au rayonnement de l'île de Montréal / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0218;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 975 000 \$ à Excellence sportive de l'île de Montréal, en provenance du budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports, afin de contribuer au développement du sport de haut niveau et au rayonnement de l'île de Montréal pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1174141003

CG18 0118

Accorder un contrat de gré à gré à Dyplex Communications Ltd pour l'implantation et la souscription annuelle aux droits d'utilisation d'un logiciel multi-plateformes pour la surveillance pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 117 075 \$ USD (173 323,99 \$ CDN), taxes incluses, pour une période de douze mois / Approuver un projet de convention à cette fin / Autoriser un virement budgétaire de 158 300 \$ CDN, net de taxes, pour 2018 en provenance des dépenses générales d'administration de compétence d'agglomération vers le Service des technologies de l'information pour l'année 2018 (fournisseur unique)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE18 0241;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et Dyplex Communications Ltd (fournisseur unique), pour une période de douze mois, pour l'implantation et la souscription à des droits d'utilisation d'un logiciel multi-plateformes pour la surveillance pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 117 075 \$ USD (173 323,99 \$ CDN), taxes incluses, conformément aux offres de service de cette firme (209075 et 209076) en date du 6 septembre 2017, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 158 300 \$ CDN, net de taxes, en provenance du budget des dépenses générales d'administration de compétence d'agglomération vers le budget de fonctionnement 2018 du Service des technologies de l'information, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1170206011

CG18 0119

Autoriser une dépense additionnelle de 1 322 069,79 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation du contrat pour le support et la maintenance de l'infrastructure de radiocommunication et des ordinateurs véhiculaires du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), pour une période de 2 ans, soit du 1^{er} mars 2018 au 29 février 2020, dans le cadre du contrat accordé à Bell Mobilité - Division Radio (CG13 0047), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 896 176 \$ à 4 218 245,79 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin / Autoriser un virement budgétaire de 87 400 \$ en 2018, en provenance des dépenses générales d'administration à cette fin / Autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 84 000 \$ pour 2019 et les années subséquentes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE18 0242;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 322 069,79 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation du contrat pour le support et la maintenance de l'infrastructure de radiocommunication et des ordinateurs véhiculaires du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), dans le cadre du contrat accordé à Bell Mobilité - Division Radio (BMR) (CG13 0047) pour une période de 2 ans, soit du 1^{er} mars 2018 au 29 février 2020, majorant ainsi le montant total du contrat de 2 896 176 \$ à 4 218 245,79 \$, taxes incluses;

- 2 - d'approuver le projet de Prolongation de contrat entre la Ville et Bell Mobilité inc. à cette fin;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 87 400 \$, au net, en provenance des dépenses générales d'administration de compétence d'agglomération vers le budget de fonctionnement 2018 du Service des technologies de l'information, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire de 84 000 \$ du Service des technologies de l'information pour 2019 et les années subséquentes;
- 5 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1176634002

CG18 0120

Autoriser une dépense additionnelle de 813 778,17 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation du contrat pour l'utilisation, l'entretien et le support de logiciels informatiques, pour une période de deux ans, soit du 31 mars 2018 au 30 mars 2020, dans le cadre du contrat accordé à la Compagnie CA du Canada (CG15 0140), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 180 367,58 \$ à 1 994 145,75 \$, taxes incluses / Approuver un projet de modification au bon de commande à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE18 0243;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 813 778,17 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation pour l'utilisation, l'entretien et le support de logiciels, pour une période de 2 ans, soit du 31 mars 2018 au 30 mars 2020, dans le cadre du contrat accordé à La Compagnie CA du Canada (CG15 0140), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 180 367,58 \$ à 1 994 145,75 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver le projet de Modification no 2 au Bon de commande entre la Ville et La Compagnie CA du Canada à cette fin;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1177833001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0121

Accorder un soutien financier maximal de 900 000 \$ à la Société du quartier de l'innovation de Montréal, pour une durée de 3 ans (2018 à 2020) afin d'assurer son fonctionnement et la mise en oeuvre de son plan stratégique de développement / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE18 0264;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 900 000 \$ à la Société du Quartier de l'innovation de Montréal afin d'assurer son fonctionnement et la mise en oeuvre de son plan stratégique pour la période de 2018 à 2020;
- 2 - d'approuver un projet de convention ente la Ville et la Société du Quartier de l'innovation de Montréal établissant les modalités et conditions du versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1174674001

CG18 0122

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre d'une durée de 5 ans avec Maxi-Métal inc. pour la fourniture de 35 camions autopompes et de pièces de remplacement d'origine - Appel d'offres public 17-15795 (3 soum.) / Autoriser une dépense de 7 364 996,60 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de 7 camions autopompes et d'un module de pompe supplémentaire, conformément à cette entente-cadre

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE18 0245;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 5 ans, pour la fourniture de 35 camions autopompes et de pièces de remplacement d'origine;
- 3 - d'accorder à Maxi-Métal inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 36 946 435,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15795;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce au rythme des besoins à combler;
- 5 - d'autoriser une dépense de 7 364 996,60 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de 7 camions autopompes et d'un module de pompe supplémentaire, conformément à l'entente-cadre;
- 6 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1174922013

CG18 0123

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Hypertec Systèmes inc. pour l'acquisition d'équipements informatiques véhiculaires avec service d'installation et d'intégration aux véhicules d'urgence du Service de police de la Ville de Montréal, pour la période du 1er mars 2018 au 28 février 2021, pour une somme maximale de 5 735 380,71 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16503 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE18 0247;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Hypertec Systèmes inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition d'équipements informatiques véhiculaires avec service d'installation et d'intégration aux véhicules d'urgence du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 735 380,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16503;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1175035006

CG18 0124

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, de feux de circulation et d'éclairage dans les rues des Érables, Rachel et Parthenais, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 11 193 101,28 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 278702 (7 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE18 0248;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 10 386 388,93 \$, taxes incluses, soit 92,79 % de la dépense totale de 11 193 101,28 \$, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, de feux de circulation et d'éclairage dans les rues des Érables, Rachel et Parthenais, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 350 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 278702 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1177231080

CG18 0125

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Xerox Canada Ltée pour des services de numérisation de factures avec reconnaissance de caractères (OCR), pour une période de 3 ans, pour une somme maximale de 1 551 068,44 \$, taxes incluses (plus indexation selon l'IPC pour les années 2 et 3) - Appel d'offres public 17-16462 (3 soum., 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE14 0253;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Xerox Canada Ltée, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture du service de numérisation, du traitement et du transport de factures et demandes de paiements, pour une période de 3 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 551 068,44 \$, taxes incluses (plus indexation selon l'IPC pour les années 2 et 3 du contrat), conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16462;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1177632003

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0126

Autoriser une dépense de 9 365 024,18 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de huit camions échelles pour le combat d'incendie, dans le cadre de l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Aréo-feu Ltée (CG15 0354)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0167;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 9 365 024,18 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de huit camions échelles pour le combat d'incendie, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Aréo-feu Ltée (CG15 0354);

2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1184922001

CG18 0127

Autoriser le report du dépôt des états financiers 2017 au bureau du greffier, du 31 mars au 23 avril 2018, au plus tard

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0221;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'autoriser le report du dépôt au bureau du greffier des états financiers vérifiés de l'exercice financier 2017 du 31 mars au 23 avril 2018, au plus tard.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1180029001

CG18 0128

Corriger les aspects financiers dans le dossier accordant un contrat à Innovative Interfaces Canada inc. (CG18 0086)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 février 2018 par sa résolution CE18 0273;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de corriger les aspects financiers dans le dossier faisant l'objet de la résolution CG18 0086, adoptée le 25 janvier 2018, afin d'indiquer que les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux de dépenses mixtes d'administration générale imputées au budget d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1176469004

CG18 0129

Avis de motion et présentation - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de remise d'amendes et de frais

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de remise d'amendes et de frais » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.01 1173302006

CG18 0130

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098)

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.02 1172748007

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0131

Adoption - Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur le lot 1 361 710

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur le lot 1 361 710 à l'assemblée du conseil d'agglomération du 25 janvier 2018 par sa résolution CG18 0068 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 décembre 2017 par sa résolution CE17 1987;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur le lot 1 361 710 ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1170603010

Règlement RCG 18-005

CG18 0132

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 12 600 000 \$ afin de financer la réalisation du programme d'acquisition de terrains

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 12 600 000 \$ afin de financer la réalisation du programme d'acquisition de terrains à l'assemblée du conseil d'agglomération du 25 janvier 2018 par sa résolution CG18 0069 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0086;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 12 600 000 \$ afin de financer la réalisation du programme d'acquisition de terrains » sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1170870001

Règlement RCG 18-006

CG18 0133

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 48 400 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 48 400 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé à l'assemblée du conseil d'agglomération du 25 janvier 2018 par sa résolution CG18 0070 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0131;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 48 400 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé » sujet à son approbation par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.03 1172837008

Règlement RCG 18-007

CG18 0134

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 2 014 500 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant un emprunt de 2 014 500 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 à l'assemblée du conseil d'agglomération du 25 janvier 2018 par sa résolution CG18 0071 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0130;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 014 500 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.04 1177666008

Règlement RCG 18-008

CG18 0135

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2018)

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2018) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 25 janvier 2018 par sa résolution CG18 0072 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 janvier 2018 par sa résolution CE18 0138;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) ».

Adopté à l'unanimité.

42.05 1183843002

Règlement RCG 18-001-1

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 51.01 à 51.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0136

Approuver la nomination de monsieur Alan DeSousa à titre de représentant élu de l'arrondissement de Saint-Laurent pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0162;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver la nomination de monsieur Alan De Sousa, à titre de représentant élu de l'arrondissement de Saint-Laurent, pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1173231025

CG18 0137

Approuver la nomination de monsieur Jean-François Dubuc à titre de membre au comité technique, tel que prévu au règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égouts aux municipalités liées (RCG 05-002)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0163;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de nommer, à compter du 22 février 2018 jusqu'en janvier 2019, monsieur Jean-François Dubuc, chef de division des projets du réseau principal à la Direction de l'eau potable, à titre de membre du comité technique, en remplacement de monsieur Daniel Turcot, tel que prévu au Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002).

Adopté à l'unanimité.

51.02 1175075004

CG18 0138

Approuver la nomination de madame Valérie Patreau à titre de représentante élue de l'arrondissement d'Outremont pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0164;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver la nomination de madame Valérie Patreau à titre de représentante élue de l'arrondissement d'Outremont pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville.

Adopté à l'unanimité.

51.03 1173489037

CG18 0139

Approuver la nomination de monsieur Richard Deschamps, conseiller de ville, à titre de représentant élu de l'arrondissement de LaSalle pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest, pour l'année 2018

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0165;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver la nomination de monsieur Richard Deschamps, conseiller de ville, à titre de représentant élu de l'arrondissement de LaSalle, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

51.04 1172365039

CG18 0140

Approuver la nomination de monsieur Robert Coutu, maire de la Ville de Montréal-Est, à titre de représentant élu, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'Île

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 janvier 2018 par sa résolution CE18 0166;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver la nomination de monsieur Robert Coutu, maire de Montréal-Est, à titre de représentant élu, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

51.05 1186751001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 51.06 à 51.08 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG18 0141

Approuver la nomination de monsieur Alex Norris, conseiller de ville, à titre de membre du conseil d'administration de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0222;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver la nomination de monsieur Alex Norris, conseiller de ville, à titre de membre du conseil d'administration de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec.

Adopté à l'unanimité.

51.06 1172748008

CG18 0142

Approuver la nomination de madame Maja Vodanovic, mairesse de l'arrondissement, à titre de représentante élue de l'arrondissement de Lachine, au sein du conseil d'administration de l'organisme de développement économique local PME MTL West-Island

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0223;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver la nomination de madame Maja Vodanovic, mairesse de l'arrondissement, à titre de représentante élue de l'arrondissement de Lachine, au sein du conseil d'administration de l'organisme de développement économique local PME MTL West-Island.

Adopté à l'unanimité.

51.07 1177131009

CG18 0143

Approuver la nomination de monsieur Jocelyn Puzé, conseiller du district de Marie-Victorin, à titre de représentant élu de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie au conseil d'administration de PME MTL Centre-Est

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0224;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Nathalie Goulet

Et résolu :

d'approuver la nomination de monsieur Jocelyn Puzé, conseiller du district de Marie-Victorin, à titre de représentant élu de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, au sein du conseil d'administration de l'organisme de développement économique local, PME MTL Centre-Est.

Adopté à l'unanimité.

51.08 1170963092

À 17 h 22,

M. Philippe Roy intervient pour souligner la rapidité avec laquelle l'assemblée s'est déroulée sans égard au fait que tous les maires des villes liées se sont déplacés pour cette occasion et déplore l'absence de la mairesse et du président du comité exécutif à cette séance.

M. Michel Gibson souligne qu'il aurait souhaité recevoir des excuses suite à une erreur commise dans un dossier soumis au conseil du 25 janvier 2018 – article 30.03 du présent ordre du jour.

Mme Paola Hawa s'interroge à savoir si un plan de communication est prévu par le Service de sécurité civile entre l'Agglomération et la Ville dans l'éventualité de nouvelles inondations.

M. Sylvain Ouellet, M. François Limoges et Mme Nathalie Goulet répondent aux différentes questions soulevées.

À 17 h 34, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le vice-président d'assemblée déclare l'assemblée levée.

Robert Coutu
Vice-président d'assemblée

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Sylvain Ouellet
Vice-président du comité exécutif